

Commune de Saint Paul Cap de Joux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 3 juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Michèle GUIRAUD, Zalifaou BERNÈS, Brigitte BILLOUX, Christian BELAUT.

Excusés : Carole CARNEMOLLA COUSIN, Ernest DURAND, Jean-Philippe MOULY.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Modification tarif salle des fêtes.

- Vu la délibération du 25 novembre 2009 modifiant les tarifs de location de la salle des fêtes et de son annexe ;
- Vu la délibération du 1^{er} Avril 2010 modifiant les tarifs de location des salles salle des fêtes et salle St Paulaise ;
- Monsieur le Maire propose de réviser le montant de location de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ** de modifier le montant de la location de la salle des fêtes, à compter du 1^{er} juillet 2024 comme suit :
 - 1) Pour les Associations dont le siège n'est pas à St Paul Cap de Joux et pour les personnes domiciliées sur la Commune :
 - 160 € par jour si la salle est rendue propre ;
 - 80 € supplémentaires pour le nettoyage après utilisation si la salle n'est pas rendue propre.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire :

Laurent VANDENDRIESSCHE



Le Secrétaire de Séance :

Michel Belaval

